Bulletin administratif n° 2, février 1907, pp. 162-163

PILLIVUYT (Jules)

Angers 1851.

Le 13 février 1907, ont eu lieu, à Saint-Quentin, les obsèques de notre camarade Pillivuyt Jules (Ang. 1851), né à Brinay (Cher), le 13 août 1835.

Nombre de Camarades du Groupe régional y assistaient avec M. Caremelle, président de la Commission régionale, qui a déposé sur la tombe la couronne de la Société.

M. Pillivuyt, à sa sortie de l'École d'Angers, entra à la Compagnie des chemins de fer d'Orléans, où il demeura jusqu'en 1863. Il quitta cette Compagnie, où il avait été chef de dépôt, pour venir à Saint-Quentin où il s'associa, pour la fabrication des tissus et étoffes d'habillement, avec son beau-frère, M. Hamelle (Châl. 1856), décédé il y a quelques années.

Il fut à Saint-Quentin, membre de la Chambre de Commerce et Président du Tribunal de Commerce.

Il y a quelques années, il fut très éprouvé par des revers de fortune. Doué d'une grande énergie, il s'était remis au travail comme un jeune homme. Il avait réussi, en ces derniers temps, à constituer une société pour l'installation d'une usine et la fabrication de tissus en Roumanie. Il espérait faire cette installation lui-même, mais des retards indépendants de sa volonté sont survenus et il avait dû s'occuper de représentations et d'expertises industrielles lorsque la mort est venue le frapper.

M. Vaultier père (Ang. 1868), et M. Sébastien, ancien président du Tribunal de Commerce, ont prononcé sur la tombe l'éloge du défunt.

Nous donnons ci-après le discours de M. Vaultier :

DISCOURS DE M. VAULTIER (Ang. 1868).

Mesdames, Messieurs,

M. Caremelle, président du Groupe des Anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers, empêché, m'a chargé de dire le dernier adieu sur la tombe de notre camarade Pillivuyt, au nom de la Société des Anciens Élèves. C'est avec une pénible émotion que je m'acquitte de ce douloureux devoir.

Entré à l'École d'Arts et Métiers d'Angers en 1851, il en sortit, en 1854, pour se lancer dans la vie industrielle, où il devait se faire une place des plus honorables. Travailleur consciencieux, son savoir était

hautement apprécié. D'autres voix plus autorisées vous diront quelles situations élevées l'avaient toujours trouvé à la hauteur de sa tâche.

J'ajouterai que, toujours aussi, il aima d'une façon particulière cette grande famille des Anciens Élèves des Écoles d'Arts et Métiers, qui prolonge dans la vie civile la camaraderie de l'École.

Au nom de notre Société et particulièrement au nom des Anciens Élèves du Groupe de Saint-Quentin, je vous adresse, cher camarade Pillivuyt, l'expression de nos regrets et de nos condoléances émues.

La Commission régionale.